

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement EST PAYABLE D'AVANCE... 1.00

Par ligne lère insertion... 0 10

MERCREDI, 18 DECEMBRE 1889

EGOS DU JOUR

Sir John A. Macdonald aura 75 ans le 11 janvier prochain.

Mgr Labelle doit partir prochainement pour l'Europe, annonce de nouveau l'Éclair.

Le traité d'extradition soumis au Sénat américain comprend les simples détonnements.

M. Geo. Potts, nommé directeur du journal évangéliste, la Crossweekly, vient d'arriver à Ottawa.

Parnell dans son discours de Nottingham a annoncé qu'il devait se rendre à Hawarden, où de concert avec Gladstone, il dressera le programme de la prochaine session.

La langue allemande disparaît de plus en plus de la Russie. L'ukase qui la prescrit est mis en force avec une vigueur qui ne se dément pas.

Hanlan, l'ex-champion des rameurs remonte dans la lice en lançant une série de défis qui se chiffrent par \$1000 et \$2,500.

Nous avons sous les yeux le National, nouveau journal lancé par des nationaux montrealais. Il s'efforce à compléter la confusion des langues dans le camp de M. Mercier.

On dit que le gouvernement de Québec a décidé de plus faire continuer la publication des débats de l'Assemblée législative par M. R. A. Desjardins.

On vient de découvrir un autre complot contre la vie du Czar. Bon nombre d'arrestations ont été faites.

L'élection de M. Léon Rousselle, a été cassée et la Chambre a de plus, refusé de prendre en considération un projet de loi pour amnistier Boulanger et ses collègues.

Le Sun, de Brandon, dit une dépêche de Winnipeg, qui passe pour être l'organe du gouvernement local, croit savoir que le gouvernement va modifier son programme au sujet des écoles et que le projet de loi que l'on prépare ne sera pas aussi arbitraire sur l'enseignement religieux, qu'on serait porté à le croire.

Le juge Pagnello a condamné M. Hector Berthelot, ancien rédacteur et propriétaire du Violon, et actuellement reporter du Mon. de, à un emprisonnement de trois mois, dans le cas où après signification du jugement il ne payerait pas la somme de \$200 avec dépenses, montant du jugement rendu contre lui dans la poursuite pour libelle intentée par M. Goyette, député local du comté de Laprairie, à la suite d'articles injurieux parus dans le célèbre Violon.

Il était rumored dit l'Éclairard qu'un document sur Mgr Labelle, venant de Son Eminence le cardinal Taschereau, ou du Pape, était arrivé à l'archevêché de Montréal. On nous a dit à l'archevêché qu'on ne connaissait pas un tel document.

De son côté, voici ce que dit l'Éclair: "Il est rumored, dans les cercles ecclésiastiques, que S. G. Mgr Faure a reçu de Rome une lettre dans laquelle le Saint-Père lui recommandait fortement de ne pas retirer Mgr Labelle de la politique officielle qu'il occupait au département de l'agriculture et de la colonisation. Ce n'est pas là une intervention dans les affaires temporelles, car la lettre ajoutait que le maintien de Mgr Labelle comme sous-ministre est dans l'intérêt bien entendu de l'Église."

DANS un discours qu'il a prononcé récemment à Manchester, M. Gladstone engageait le parlement anglais à s'occuper principalement de trois réformes: la réforme du système actuel de l'enseignement des instituteurs, la réforme de la législation réglant la propriété foncière et le développement du gouvernement local.

Ce qui fait pour nous l'intérêt de ce programme, dit un journal de Paris, c'est que nous pouvons y voir une nouvelle preuve d'un mouvement accélééré qui porte les Anglais à se rapprocher de nous. Autrefois c'était un lieu commun d'insister sur le contraste entre les institutions britanniques et les institutions françaises. C'était l'objet d'une perpétuelle antithèse, et l'on a écrit là-dessus bien des volumes. Les Anglais étaient tout fières de montrer combien peu ils nous ressemblaient, et beaucoup de Français nous engageaient à prendre modèle, presque en toutes choses, sur nos voisins d'outre-Manche.

La Patrie nous reproche de la calomnier au sujet de l'élection de Stanstead. Nous n'avons nullement eu l'intention de représenter La Patrie sous une fautive lumière; nous avions cru remarquer dans un bulletin politique, que nous n'avons pas sous la main à l'heure qu'il est, que notre confrère se prononçait fortement contre M. Colby; de là notre conclusion. Si notre confrère objecte, tant mieux. Nous désirons au contraire en faire un équilibré malgré lui. Il aurait été cependant plus logique pour lui, de prendre fait et cause pour M. Colby, puisque l'élection se fait sur la question du ill des Jésuites et non pas, les écoles du Nouveau Brunswick. Le titre de spectateur de nos luttes politiques n'est guère compris dans notre rôle.

Une Déclaration

Nous donnions hier un court aperçu du discours prononcé à London, lundi soir, par M. Meredith chef de l'opposition à Toronto. Nous avons considéré avec beaucoup d'attention la position prise par notre ancien chef provincial et les déclarations faites par lui sur certaines questions qui nous touchent de près tant comme chrétiens que comme canadiens-français.

Élevé dans le sein du parti conservateur, formé à l'école des Cartier, des Macdonald et des Langevin, notre éducation politique a pour base principale: la justice pleine et entière pour les minorités, et l'intérêt du pays avant l'avantage du pouvoir.

Cette saine doctrine, nous l'avons pratiquée à la lettre; nous avons combattu pour elle, et nous ne sommes pas prêt à la renier pour qui ce soit, pas même pour notre chef politique M. Meredith, sous la direction duquel nous avons fait les combats du parti conservateur depuis plusieurs années.

Qu'il nous suffise, pour aujourd'hui, de dire que M. Meredith se déclare, dans son discours programme, contre le système des écoles séparées, établi par les conservateurs d'une manière formelle en 1867. M. Meredith, voit de plus avec alarme, l'enseignement de la langue française dans nos écoles.

Voilà, suivant nous, les deux points principaux de ce programme du chef de Toronto. Le reste nous importe peu et doit être relégué dans l'ombre, puisque l'on veut entraver les droits reconnus d'une minorité respectable.

L'exemple pernicieux de la démagogie triomphante a séduit notre chef. Des appels au préjugé ayant été faits avec succès ailleurs, M. Meredith a succédé à la tentation, et veut essayer dans Ontario ce qui a réussi à Québec.

Nous avons combattu les démagogues de Québec; nous refusons d'en suivre un autre dans notre propre province. Après quinze années de lutte sous un chef que nous avons respecté, nous l'abandonnons aujourd'hui, non sans regret. Mais notre devoir nous commande de combattre pour les principes que nous croyons les meilleurs; nous nous croyons éternellement restés dans l'opposition.

Nous déclarons hautement que les candidats de M. Meredith aux prochaines élections provinciales, ne pourront aucunement recevoir notre appui.

M. Meredith se fait démagogue nous restons conservateur.

Il y a déjà quelques semaines, les journaux ont annoncé que le poste de surintendant de l'Instruction publique au Manitoba avait été offert à un monsieur Munro d'Ottawa, par le procureur-général actuel le notaire Martin. Cette rumeur fut alors contredite par les organes du gouvernement Greenway. On prétend même, que S. G. n'a jamais été question de M. Munro et pour la bonne raison suivante. C'est que M. Martin garde cette place importante pour son frère, pharmacien d'Ottawa. On dit que celui-ci vient de vendre sa pharmacie dans le but d'aller s'installer au Manitoba, complicité de son frère comme ministre de ce nouveau département qui doit être créé à la prochaine session.

Les scandales du West End. Londres, 18 déc.—L'opinion générale en Angleterre est que le résultat des scandales du West End sera de renverser la royauté et de la remplacer par une république qui s'éleva sur les ruines de la monarchie et de la chambre des lords. Le calme avec lequel s'est opérée la révolution du Brésil a vivement impressionné le peuple anglais et lui a montré qu'on peut passer d'un régime à un autre sans effusion de sang et sans la moindre interruption dans les affaires. On croit que lorsque les détails de ces scandales courants seront connus du public le prince Albert Victor sera privé de son droit de succession au trône. Il se pourrait aussi que la reine Victoria fut déclarée le dernier fait stable immédiatement après sa mort. Ce changement de régime, qui est aujourd'hui le sujet de toutes les conversations, pourrait s'opérer sans troubler la paix du pays. Le prince de Galles a autant de bon sens et connaît aussi bien les sentiments des peuples que le philosophe Don Pedro. Il s'inclinerait tout aussi gracieusement que l'ex-monarque brésilien devant l'inévitable.

M. le chef de police Genest a préparé son rapport annuel. Il y a en durant l'année 308 arrestations, dont 218 pour ivresse et désordre; 12 pour vol; 48 pour assaut; 5 pour tenir des maisons de désordre; 3 pour infraction aux règlements municipaux; 6 pour dommage à la propriété et la balance sous différents autres chefs d'accusation de moindre importance.

DEPECHE DU SOIR

Grève. Rochester, 18 déc.—1,000 mineurs sont en grève depuis ce matin.

Un homme broyé par les chars. Montréal, 18 déc.—Hier soir, le notaire Roberge, de Laprairie, en sa qualité de co-rouer, a tenu une enquête à Saint-Philippe, sur un accident dont les détails sont horribles.

Hier matin, le conducteur d'un train, arrivant à Saint-Constant, fit remarquer à l'homme de section qu'après être passé à Saint-Philippe, il avait passé sur quelque chose, gisant sur la voie, qui lui paraissait être les morceaux de quelque carcasse d'animal tué par les chars ou même peut-être des débris de chair humaine. L'homme de section s'y rendit et trouva à un mille de Saint-Philippe sur un parcours de deux arpents environ, des morceaux de chair, du sang sur la voie et les lisses, puis un pied humain, un bout de jambe, une main, des doigts mutilés et la tête d'un individu, lancé à quelques pieds de la voie et gisant près de la partie d'une jambe, enfin tout le corps et les habits déchirés, répandus ici et là sur un parcours de quelques arpents.

La sinistre besogne de ramasser ces débris sanglants dura bien une demi-heure. Après quelques perquisitions, on découvrit que ces lambeaux de chair constituaient le corps d'un cultivateur de Saint-Philippe, nommé James Snyder, tué dimanche soir.

L'enquête dévala que le défunt, qui était malheureusement adonné à la boisson, s'était rendu au village de St. Philippe dans la soirée de dimanche. Il paraît qu'un représentant à un médecin qu'il avait besoin de whiskey au esprit pour un de ces chevaux malade, il réussit à en obtenir une certaine quantité d'un hôtelier du village.

On ignore cependant s'il s'est écrié. Des témoins certifièrent qu'ils l'avaient vu sur la voie vers huit heures et demie, se dirigeant vers sa demeure qui est à trente arpents du village. Il aurait été tué peu après cette heure, car ces débris de son cadavre ont été trouvés à un arpent et demi de sa demeure.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle. Snyder était un cultivateur à Faise. Il laisse une femme et dix enfants.

Victime du dévouement. Madison, 18 déc.—M. John Beagley, un riche habitant du comté de Chesterfield (Virginie), a été tué pendant la nuit par un autre frère Henry Beagley, qu'il avait préféré garder chez lui plutôt que de l'envoyer dans un asile d'aliénés, bien qu'il fut sujet depuis plusieurs années à de fréquents accès de folie furieuse.

Un accident. Denver, 18 déc.—Deux Mexicains des environs de San Antonio (Texas), José Maria Belmonte et Juan Recendes, couraient la même femme ont résolu de se battre à coups de couteau pour savoir lequel des deux l'emporterait. Belmonte a été mortellement blessé et son heureux rival a pris la fuite de peur d'être poursuivi pour meurtre.

Les victimes de la grippe. Paris, 16 déc.—Les victimes de la grippe sont encore nombreuses. Au Grand Opéra, Gayerre, le célèbre ténor, a été atteint de la maladie au moment où il chantait le second acte des Pêcheurs de perles. Il a été obligé de quitter la scène en se tenant le nez.

Un nouveau. Indianapolis, 18 déc.—Deux jeunes filles de bonne famille de Wooster (Ohio), Hattie Sang et Minnie Snyder, ne pouvant résister au plaisir de faire quelque chose de diabolique, comme elles l'ont déclaré elle-même au tribunal, se sont introduites par effraction pendant la nuit dans un magasin, l'ont mis au pillage et ont été condamnées à deux ans de prison chacune pour leur singulier caprice.

Terrible accident. Trenton, 18 déc.—Un terrible accident de chemin de fer a eu lieu à Little Ferry (New-Jersey). Un train du New-York Susquehanna and Western Railroad, se composant de quatre wagons de charbon, s'étant engagé sur le pont tournant de la rivière Hackensack, qui était justement ouvert, a été précipité tout entier dans l'eau. Le mécanicien qui n'avait pas pu, croit-on, apercevoir les signaux par suite de la bourrasque de neige qui s'élevait à ce moment; le chauffeur et le serrefrein ont été tués.

Pris de la beauté. Buffalo, 18 déc.—Mme Agnes Bokert, qui a intenté un procès en \$10,000 de dommages-intérêts à la compagnie du Western-New-York and Pennsylvania Railroad pour lui avoir fait perdre sa beauté, a obtenu \$1,000. A la suite d'un accident dont elle se vante avec le visage couvert de taches blanches la faisant ressembler à une femme tatouée.

Drame sanglant. New-York, 18 déc.—Un jeune tailleur italien que la police appelle Piccini, âgé de vingt ans, a été grièvement blessé de trois coups de revolver sa femme Alvin parce qu'elle refusait de vivre avec lui, et croyait l'avoir tué. Le meurtrier s'est enfui à la recherche de son frère. Alvin est à peine âgé de quinze ans; elle s'était mariée au mois de septembre dernier contre le gré de ses parents, déclarant sous la foi du serment qu'elle avait seize ans. Quoique ses blessures soient très graves, elle ne se para pas considérée comme mortelle.

Dangers du gaz. Troy, 18 déc.—On sait combien les concubines employées par les compagnies de gaz aux États-Unis et sa mère Mme Powers ont été partiellement asphyxiées chez elles, pendant la nuit, par du gaz s'échappant du conduit principal dans la rue et s'infiltrant dans la maison. Ce n'est que grâce à la promptitude avec laquelle les soins nécessaires ont pu leur être donnés que Mme Tully et sa mère, ont été sauvées.

Les bonnes mœurs des Berlinois. Berlin, 18 déc.—La veuve du maire Hensler et sa fille, qui tenaient à Berlin une maison de jeu pour la police; ces deux femmes furent arrêtées il y a trois ans, mais elles ne tardèrent pas à être relâchées grâce à l'influence des personnes qu'elles auraient pu compromettre et qui fournirent pour elles une caution de 30,000 marcs. Mme Hensler partit pour Paris et sa caution fut confisquée. On ne demandait que cela. Cette affaire est parvenue aux oreilles vertueuses du jeune empereur qui a aussitôt donné l'ordre d'arrêter ces dames à la première occasion. Mme Hensler commit l'imprudence d'aller à Bruxelles et la Belgique par défiance pour sa puissante voisine, l'a remise aux mains de la police allemande. Une foule de hauts personnages de Berlin redoutent actuellement les répercussions de cette femme.

IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA

NOUVELLES MARCHANDISES EN MARCHÉ

POUR TOILETTE DE SOIRÉE

IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA

NOUVELLES MARCHANDISES EN MARCHÉ

POUR TOILETTE DE SOIRÉE

LA VENTE

CHEZ LAROSE & Co.

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CARTES PROFESSIONNELLES

J. W. WARD, AVOCAT ETC

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

LUSSIER & ROUTHIER, Avocats, Notaires, etc.

Bureau - 569 Rue Sussex

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Oliver)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

Belcourt & MacCraken, Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

OGARA MACAVISH & WYLD AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Walker, McLean & Blanchet, Avocats, Solliciteurs, Agents P. et C.

No. 344 Rue Elgin, Ottawa

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, 17c.

Bureau: 19 Rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER, Avocat, Solliciteur, Etc.

Taylor McVeety, Avocat, Solliciteur, Etc.

VALIN & CODE, Avocats, Solliciteurs, Etc.

Bradley & Snow, Avocats, Solliciteurs, Etc.

GUNDRY & POWELL, Avocats, Solliciteurs, Etc.

F. F. LEMIBUX, Avocat, Solliciteur, Etc.

J. T. JULIEN, Avocat, Solliciteur, Etc.

VITPIER, PEINTRE DI CORART, UR.

John Kerrigan, Plombier Sanitaire

J. STEWART, Avocat, Solliciteur, Etc.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.

Le Professeur Gagnon donne la

T. J. SEATON, Avocat, Solliciteur, Etc.

P. C. GUILLAUME, Avocat, Solliciteur, Etc.

318 RUE WEL

PIGEON

PIGEON